

# Le Plan Local d'Urbanisme



VILLE D'AUNEAU-BLEURY  
SAINT-SYMPHORIEN

3c

## Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

### Principes d'aménagement de la zone 1AUx route de Roinville

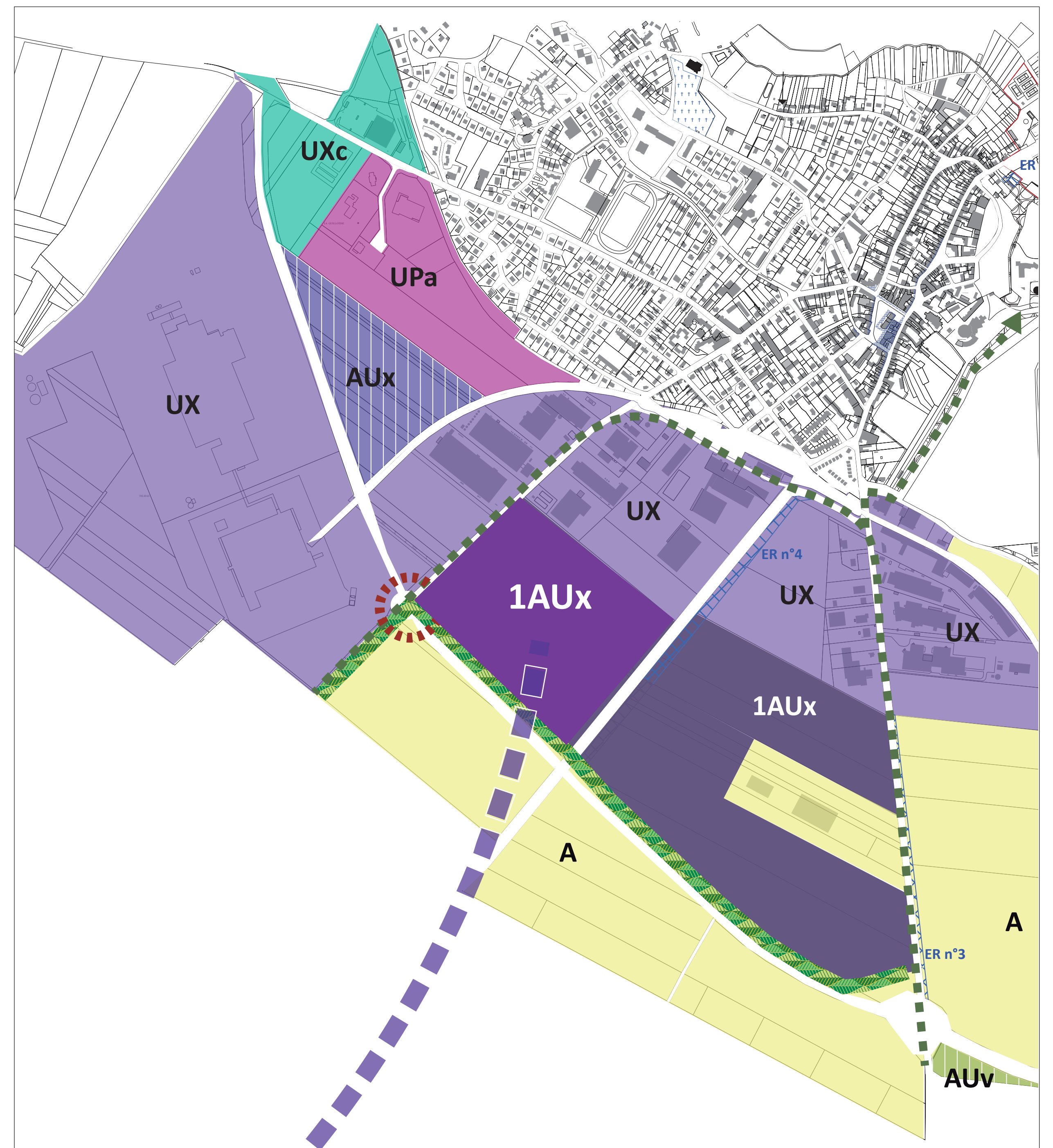
#### La zone d'urbanisation future

à l'angle de la RD19 (déviation d'Auneau) et la route de Roinville

Le site constitué de deux ensembles parcelaires individuels permettra d'accueillir des activités de caractère industriel non polluantes en continuité des activités voisines.

#### Les orientations

- Création de 2 ensembles bâtis
- Accès par la route de Roinville en amont du giratoire
- Création d'une lisière paysagère le long de la RD 19 pour marquer les limites d'urbanisation
- Création d'itinéraires de liaisons douces pour relier le centre ville.



	Aires pour bâtiments et équipements
	Aménagements paysagers d'intégration
	Aires de circulations et stationnements
	Liaison douce vers le centre bourg
	Aménagement paysager marquant la limite du site